



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

### Questions diverses FSU-SNUipp 65

Le CTSD et le CDEN étant proposés le vendredi 2 septembre, nous avons demandé une audience afin de faire un bilan de fin d'année.

#### Droit des personnels

- L'utilisation du téléphone portable personnel pour communiquer avec des directeurs ou des personnels d'école en dehors des heures de service est-il réglementaire ?

Non les services n'ont pas le droit de le faire sans avoir l'autorisation claire et écrite des personnels. Nous rappelons que l'Éducation Nationale est la seule administration dans laquelle des cadres A ne possèdent pas de téléphones portables et d'ordinateurs professionnels.

- Ruptures conventionnelles : Depuis décembre 2020 malgré de nombreuses demandes seulement 2 ruptures conventionnelles ont été acceptées sur les Hautes Pyrénées ? Pouvez-vous nous donner des explications concernant ce chiffre ?

Dans les autres départements les ruptures conventionnelles acceptées sont en nombre plus importants que dans les Hautes Pyrénées qui ne sont que 2. Il y en a 8 dans l'Ariège, 13 dans l'Aveyron, 10 dans le Lot, 13 dans le Gers.

Il n'y a eu que 4 demandes cette année. 2 personnels ont abandonné leurs démarches. M L'IA a jusqu'à aujourd'hui accepté toutes les demandes. Elles sont ensuite traitées et validées au niveau du rectorat pour l'accord final.

- De nombreux contractuels exercent dans nos écoles: Quel est la fréquence du suivi Pédagogique et Administratif ? Quelle formation proposez-vous ? Quel dispositif d'accompagnement prévoyez-vous pour la rentrée 2022 ? Combien de contractuels seront reconduits l'an prochain ? Combien de contractuels seront recrutés en tout ?



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

21 contractuels ont été embauchés cette année. 17 contractuels seront rémunérés en juillet/août après accord du rectorat. Entre 12 et 13 sont déjà contactés par les services et seront assis sur des postes dès la rentrée scolaire pour une année.

L'IA indique qu'il y a un manque de personnels dans le 1<sup>er</sup> degré.

C'est la raison pour laquelle il a refusé des temps partiels et des disponibilités.

Concernant le suivi des contractuels M Coignus indique qu'ils ont été suivis à leur demande. Nous lui indiquons que le suivi ne doit pas être réalisé à la demande mais de manière régulière.

Nous rappelons le poids pour les équipes dans les écoles, les directeurs de personnels non formés et indiquons que cette pratique de recrutement de vacataires remet en cause la complexité et le niveau de qualification de notre métier.

M L'IA indique qu'un maître formateur supplémentaire sera positionné pour soutenir les équipes et suivre en particulier les contractuels.

Rappelons que certains contractuels ont eu une seule visite durant l'année scolaire.

- La prime COVID concernant le volontariat pour accueillir des enfants de soignants effectué par des PE en avril 2021 sera-t-elle versée? Juillet 2022 ? En CTA il avait été indiqué que ce serait sur la paye de mai 2022.

Elle devrait être versée en juillet. Nous soulignons un retard de paiement d'un an et demi pour des personnels volontaires. M L'IA indique qu'il n'est pas loin de penser comme nous concernant ce retard inadmissible.

- Médecine scolaire: le poste vacant est-il pourvu pour la rentrée 2022 ?



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

Il y a 6 postes sur notre département. 1 poste est pourvu par un titulaire et un second le sera par un contractuel. 4 postes ne sont pas pourvus. Catastrophique concernant l'accompagnement de la politique inclusive, de la prévention et de la prise en charge des élèves.

### Inclusion et difficultés scolaires

ULIS écoles et collèges : Prévisions d'effectifs inquiétants pour la rentrée 2022. A ce propos un mail a été envoyé à M L' IEN ASH pour l'informer d'une prévision de 38 élèves au collège de Lannemezan pour 2 ULIS, 16 élèves à Honoré Auzon et 17 à VIC. Avez-vous prévu des ouverture de dispositifs ULIS ?

ULIS écoles : Les effectifs ne dépassent pas les 11 élèves pour la rentrée. Il y aura quelques notifications de la CDOA dans quelques jours.

Ulis collèges : Au collège de Lannemezan il y a actuellement 26 élèves pour les 2 dispositifs.

Pas d'ouverture ULIS prévue.

- Des UEE vont ouvrir à l'école Anatole France et le collège Pyrénées. Pouvez-vous nous apporter des informations concernant ces dispositifs ?

Réponse de M Peyrou : c'est une stratégie départementale et nationale. Ces U externalisées seront adossées à des PIAL renforcés. PIAL renforcé signifie que ces PIAL s'appuient sur des dispositifs médico-sociaux.

L'inclusion en UE à Pyrénées est en premier lieu une inclusion sociale et l'inclusion scolaire sera réalisée par « capillarité », terme employé par l'IEN.

Selon ses propos, l'ouverture de l'UE au collège Pyrénées permettra de prendre en charge une trentaine d'élèves qui ont des notifications



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

SESSAD non effectives. Ce serait une impulsion de l'ARS. L'équipe pluri-disciplinaire interviendrait en priorité sur des élèves de Pyrénées mais aussi dans le premier degré.

Nous sommes étonnés de ce déploiement et surtout de son organisation.

- Pouvez-vous faire un bilan de l'ensemble des RASED du département ? Maîtres E, maîtres G et psychologues scolaires pourvus ? Sur quel secteur ?

Concernant les psychologues scolaires, postes non pourvus sur les Hautes Pyrénées, le rectorat essaie de recruter (selon M L'IA). Il y a encore des possibilités mais cela reste au conditionnel.

- Des AESH ont toujours de grandes difficultés pour se faire rembourser leurs frais de déplacement ainsi que bénéficier du PSC avec Colibri ? Quelles améliorations proposez-vous ?

Mme la Secrétaire Générale insiste que les AESH peuvent s'adresser directement à l'Inspection Académique et qu'ils seront accompagnés avec bienveillance.

- Lors d'une réunion PIAL du collège Voltaire le mercredi 15 juin Les AESH présents ont appris qu'ils ne rédigeront plus de fiches de vœux pour la rentrée 2022. Ils connaîtront les affectations autour du 31 août . Comment expliquez-vous cette dégradation des conditions de travail de ces personnels précaires ?

M l'IA a pris note et trouve anormal que les AESH ne connaissent pas leur affectation avant la sortie scolaire. Mme la secrétaire générale va contacter le coordonnateur PIAL pour qu'il informe dès aujourd'hui les personnels AESH de leur affectation.

Il y aura des moyens supplémentaires sur le nombre d'AESH. Par



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

contre c'est de plus en plus difficile de recruter. De nombreux AESH ne signent pas le CDI.

- Quand seront proposés les contrat CDI pour les AESH en activité depuis 6 ans ?

Les contrats vont être envoyés très rapidement pour signature.

- A ce jour les élèves des ESMS qui bénéficient d'une scolarité partagée de moins de 50 % dans leur établissement d'inclusion (collège ou écoles) ne peuvent toujours pas bénéficier d'une inscription dans celui ci. Ceci contrevient à la loi ? Quand comptez-vous régulariser cette situation ?

C'est le problème de la double inscription d'élèves scolarisés dans des établissement médico-sociaux mais aussi dans des écoles ou collèges. On ne peut pas inscrire les élèves sur 2 bases. Il existe des numéros d'identification pour des écoles au sein des établissements.

Nous rappelons que dans le loi un élève doit être inscrit dans un établissement scolaire dans lequel il est inclus quelque soit le temps d'inclusion.

### **Direction d'école**

- Est-ce que l'ensemble des directeurs des écoles de moins de 4 classes ont bénéficié de l'ensemble des décharges auxquelles ils ont droit ?

Non. Seulement 50 % des directeurs ont eu la totalité des décharges assurées par un remplaçant.

- Nous espérons que l'école Gèdre Gavarnie bénéficiera de 2 postes devant élèves à la prochaine rentrée. Si comme vous le proposez il ne reste qu'un poste et demi le statut de direction sera-t-il celui d'une



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

classe ou de 2 classes ?

Cette question sera traitée lors du CDEN de rentrée qui aura lieu le vendredi 2 septembre. Mais M l'IA a fait un signe en indiquant que des familles ukrainiennes seront accueillies à Gavarnie et que l'effectif de 24 élèves permettant le report d'un poste à titre provisoire à la rentrée devrait être acté.

### **Occitan**

- Pouvez-vous faire un bilan des postes occitans dans le département ? Combien d'écoles ? Combien de postes pourvus ? Avez-vous accordé des INEAT à des PE occitan ? (cas d'une PE occitan dans le 32 qui souhaiterait entrer dans notre département).

Pas de changement par rapport au groupe de travail occitan. Il manque deux postes en occitan sur notre département.

L'IA accorde tous les INEAT est continue d'essayer de recruter des PE avec les autres départements, en particulier une possibilité avec le TARN.

### **UPE2A**

- UPE2A : Combien d'élèves ukrainiens ont-ils été accueillis dans le 65 au sein des dispositifs UPE2A ? Prévoyez-vous des ouverture de poste en prévision d'une situation internationale qui semble durer?

Beaucoup de familles ukrainiennes optent pour l'enseignement à distance. Pas d'ouverture UPE2A prévues à la rentrée.

### **IAD, écoles sous contrat, écoles hors contrat**

- Dans les Hautes-Pyrénées 263 élèves bénéficient de l'Instruction à domicile. Lors de la rentrée 2022 le décret s'appliquera et l'IAD ne sera autorisé que pour 4 motifs définis par la loi. Qui va gérer ce dossier qui va demander plus de travail pour la mise en place? Quel



# Compte rendu des questions diverses du SNUipp-FSU 65

## Audience juillet 2022

IEN va être désigné pour surveiller le suivi des programmes pédagogiques et des conditions d'accueil des élèves dans les écoles hors contrat ? Les écoles sous contrat et hors contrat sont-elles soumises aux évaluations d'école qui seront imposées aux écoles publiques ?

M l'IA a refusé l'instruction à domicile pour convenance personnelle pour plusieurs familles comme l'y autorise la loi.

Tous les contrôles d'instruction à domicile ont été effectués fin mai.

Les écoles sous contrat auront au même titre que les écoles publiques des évaluations d'école. Ce n'est pas le cas des écoles hors contrats qui sont au nombre de 3 dans le département.

### **Formation**

- Quel sera l'organisation de l'INSPE à la rentrée 2022 concernant les élèves M1, M2 et les élèves stagiaires ? Où seront scolarisés les 2 Pes à mi-temps.

Le seul PES aura un poste dans le Comminges et suivra les cours à l'INSPE de Foix.

### **EPS**

- 1 conseiller départemental EPS s'occupe de l'ensemble des missions du premier degré. Notre département propose de nombreuses activités sportives et de montagne et les agréments sont nombreux et multiples (ski, natation, cyclisme etc.). L'actuel CD EPS ne peut assurer l'ensemble des multiples missions. Comptez-vous créer plusieurs postes de CPD afin de soutenir et assurer le bon déroulement des activités dans le cadre réglementaire ?

1 chargé de mission complémentaire risque d'être affecté à la rentrée. Dans d'autres départements comme l'Aveyron il y a un CD EPS et 1 conseiller par circonscription. La situation des Hautes Pyrénées est catastrophique.

### **Ecole de Horgues**



**Compte rendu des  
questions diverses du SNUipp-FSU 65  
Audience juillet 2022**

- Au vu des effectifs à Horgues, prévoyez vous le maintien du poste à titre provisoire ?

Cette question sera traitée au CDEN de rentrée.